L'adaptation aux changements climatiques dans le réaménagement d'un secteur urbain à Montréal : recommandations du Labo Climat Montréal

Mars 2021



L'équipe du Labo Climat Montréal



Les objectifs du Labo Climat :

- Développer une compréhension des pratiques et usages actuels du processus de projet urbain à Montréal, à partir du cas de Lachine-Est.
- Susciter et documenter des apprentissages et des innovations en matière d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques.

Une posture de recherche-action:

- Intégration dans les espaces de planification pour observer et participer aux pratiques de planification.
- Organisation de trois ateliers en mode living lab (de décembre 2019 à octobre 2020).

Nous étudions les processus de gouvernance et de planification qui mèneront aux choix d'aménagement.

Les recommandations tirées du rapport final du Labo Climat Montréal

Le processus de projet urbain est balisé à la Ville de Montréal par un schéma de gestion de projet, voir ci-dessous. Le Labo Climat émet quatre recommandations qui s'insèrent dans ce cadre. De plus, quatre autres recommandations portent sur des défis à relever qui dépassent les frontières de ce processus.

Dossier d'approbation
du projet A (DAP A) q.

démarrage
phase 1

démarrage
phase 2

justification

evaluation

evaluation

planification

pla

Inspiré du schéma "Processus de gestion de projets de la direction de l'urbanisme", Ville de Montréal, 2018 S'assurer de la performance, de l'appropriation et de la résilience des infrastructures vertes Intégrer le climat dans l'évaluation collective de la pertinence du projet et de ses contraintes

Inclure le climat au moment de délibération sur différentes hypothèses d'aménagement

Préciser la contribution des mesures d'encadrement du domaine privé en adaptation



Intégrer le climat dans l'évaluation collective de la pertinence du projet et de ses contraintes

Aujourd'hui, la phase de justification contient le DAP A, qui évalue la rentabilité du projet pour la Ville, en considérant une estimation des besoins en infrastructures, des ressources et des acteurs à impliquer. Bien qu'il y ait des modifications en cours dans le calcul de retour sur investissement (valeur actualisée nette), il n'y a pas de critères écologiques explicites. Les vulnérabilités aux changements climatiques ne font pas partie du diagnostic et de l'établissement des contraintes. Nos propositions :

- Inclure les vulnérabilités aux changements climatiques, dans les contraintes et le budget dès le départ
- Considérer chaque aléa climatique sur le plan
 - des conséquences attendues
 - des défis anticipés pour l'aménagement
 - des ressources et expertises à mobiliser pour y faire face dans le cadre du projet

En revanche, les stratégies d'adaptation pourraient être détaillées dans les étapes successives.

2

Inclure le climat au moment de délibération sur différentes hypothèses d'aménagement

L'étape de comparaison de différentes hypothèses d'aménagement (DAP B) semble se systématiser à la Ville de Montréal. À cette étape, il s'avèrerait opportun d'analyser les enjeux entourant différentes options d'implantation d'infrastructures vertes (IV). Nos propositions :

- Introduire un atelier délibératif sur les hypothèses d'aménagement en contexte de changements climatiques pour:
 - Prioriser et combiner les bénéfices recherchés des IV : gestion des eaux pluviales, rafraîchissement, biodiversité, connectivité écologique régionale, loisirs, distribution équitable des espaces verts, etc.
 - Prendre en compte les défis et priorités posés par les vulnérabilités aux aléas climatiques



Préciser la contribution des mesures d'encadrement du domaine privé en adaptation

À Lachine-Est, nous avons observé que la société civile s'inquiète de l'absence d'indicateurs et de contraintes la performance pour assurer écologique redéveloppement. De même, il persiste un flou sur le choix des outils d'encadrement à utiliser et sur leur complémentarité, notamment entre les outils réglementaires, les lignes directrices, les ententes de développement et, éventuellement, la signature d'une charte. Enfin, les professionnelles font davantage référence au nouveau règlement sur la gestion des eaux pluviales (20.030) plutôt qu'aux règlements issus de la LAU (zonage, lotissement, PIIA, etc.). Nos propositions :

- À l'étape du Programme particulier d'urbanisme (outil de planification avec intégration règlementaire), être le plus précis possible en ce qui a trait aux modalités règlementaires devant encadrer les aspects les plus innovants liés à l'adaptation aux changements climatiques
- Approfondir la coordination entre ville centre de Montréal et arrondissements sur l'encadrement réglementaire
- Le cas de Lachine-Est pourrait être l'opportunité de développer une approche d'encadrement innovante qui pourrait par la suite inspirer l'ensemble de l'approche écoquartier de la ville ainsi que la mise en œuvre du plan climat



S'assurer de la performance, de l'appropriation et de la résilience des infrastructures vertes

Nos propositions:

- Prévoir les ressources budgétaires et les enjeux opérationnels de l'entretien des IV en contexte québécois
- Anticiper les enjeux d'appropriation et de résilience des IV : suivi de leur conception et des pratiques d'entretien pour assurer leur performance dans le temps, sur le domaine public et le domaine privé
 - Développer des formations, des guides et des balises avec et pour les travaux publics
 - Encourager les échanges de connaissances
 - Envisager des partenariats avec la société civile pour la mise en place et la gestion de certaines IV

Autres défis à relever

En dehors du processus de projet urbain balisé par la Ville de Montréal, les résultats du Labo Climat Montréal ont mené à la formulation de quatre autres recommandations.

Mettre en place une stratégie d'adaptation aux vagues de chaleur

Les friches industrielles et leurs abords font partie des espaces vulnérables aux vagues de chaleur. L'intégration de cet aléa à la planification des requalifications des friches est un enjeu central pour l'adaptation aux changements climatiques de Montréal.

- Les opérations de verdissement pour Lachine-Est sont davantage envisagées en fonction de leur capacité à infiltrer les eaux de pluie qu'à lutter contre les îlots de chaleur
- Pas d'expertise mobilisée sur les vulnérabilités sociales aux vagues de chaleur aux alentours de Lachine-Est : risques d'exacerbation des inégalités
- Mettre en place une stratégie adaptative sur le temps long, avec les parties prenantes, en lien avec le phasage du réaménagement (organismes communautaires, institutions sur le site, santé publique, etc.)

Pérenniser les collaborations interservices et les apprentissages dans la structure institutionnelle

Plusieurs collaborations interservices et apprentissages existent, notamment pour l'intégration de la gestion des eaux pluviales dans la planification urbaine. Cependant, les liens dépendent de peu d'individus sur lesquels on s'appuie comme intermédiaires et passeurs d'informations. Nos propositions :

- Attribuer davantage de ressources humaines à la collaboration interservices
- Adapter la structure institutionnelle et le processus de projet urbain pour soutenir les collaborations interservices et institutionaliser les apprentissages des projets pilotes
- ❖ Favoriser un partage et une appropriation des projets et des outils associés à une division ou un service (ex. règlement 20.030, outils de la LAU, analyses de vulnérabilités)
- Valoriser et soutenir les réseaux d'expertise se constituant (sur les projets d'écoquartiers et sur les infrastructures vertes)
- Encourager le partage et la diffusion de connaissances entre les instances à la Ville ainsi qu'avec les acteurs externes et la société civile, à travers le soutien aux processus de concertation comme Atelier I achine-Est

Mobiliser les acteurs institutionnels externes pour l'adaptation

Aujourd'hui, il y a peu de coordination avec les acteurs institutionnels externes pourtant déterminants pour l'avenir de Lachine-Est. Toute la partie est du secteur, notamment près de la gare, demeure peu planifiée. Nos propositions:

- Accroître et maintenir la communication avec les acteurs des infrastructures de transport sur le site et ses alentours
- Mobiliser et impliquer ces acteurs dans des mesures d'adaptation
- Développer des plans B en matière de mobilité et des mesures temporaires ou transitoires d'aménagement pour assurer un quartier adapté dans l'attente d'une infrastructure lourde de transport

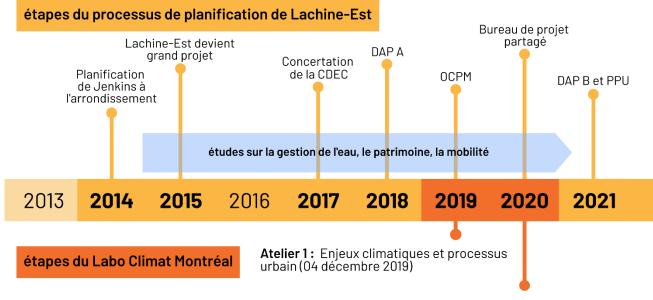
Améliorer la gouvernance fragmentée des infrastructures vertes (IV)

Aujourd'hui, la mise en place d'IV se heurte à un manque de lisibilité dans le partage des responsabilités. Nos propositions :

- Attribuer à une instance le leadership et le soutien au déploiement des IV
- Trouver un mécanisme de résolution de la question récurrente du financement (qui paye pour leur mise en place et entretien?)
- Introduire pour chaque projet un moment formel d'étude des besoins et priorités en fonction de leurs différents bénéfices (recommandation #2)
- Se doter d'une stratégie globale d'encadrement du domaine privé
- Établir des normes sur le domaine public
- Considérer les différentes échelles (infrastructure, rue, secteur, région) pour améliorer la performance et les choix d'implantation d'IV



Bilan des activités du Labo Climat Montréal



Frise chronologique de la planification de Lachine-Est et des activités du Labo Climat Montréal **Atelier 2**: Réaménagement de Lachine-Est et changements climatiques (18 février 2020)

Participation à Atelier Lachine-Est mené par Concert'Action (mai-septembre 2020)

Atelier 3: Infrastructures vertes (19 octobre 2020)

Webinaire sur des modalités d'encadrement du développement urbain (10 décembre 2020)

<u>Atelier 1</u>: L'atelier 1 visait à développer des relations entre les participants pour débuter la démarche. Il visait aussi à initier les échanges sur les changements climatiques et la prise en compte des aléas climatiques projetés pour Montréal, dans le contexte du processus de projet urbain. Organisé en présentiel, 30 personnes de différents services de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Lachine.



<u>Atelier 2</u>: L'atelier 2 visait à s'ancrer dans le cas de Lachine-Est pour imaginer les impacts concrets des changements climatiques, avec 2 scénarios de quartiers mal adaptés en 2035. Nous travaillions particulièrement sur les contraintes et les leviers de chacun. Organisé en présentiel, 12 professionnelles de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Lachine.



<u>Atelier 3</u>: L'atelier 3 visait à réfléchir aux enjeux qui entourent l'implantation de nouvelles infrastructures vertes, notamment la prise en compte de leur multifonctionnalité et services écosystémiques en contexte de changements climatiques. Organisé en ligne, 34 personnes participantes.

<u>Participation à Atelier Lachine-Est</u>: Le Labo Climat a participé à la mise en place et à l'animation de certaines des rencontres de l'Atelier Lachine-Est, une initiative de concertation coordonnée par Concert'Action Lachine, afin de soutenir la démarche du milieu et faciliter l'appropriation et la vulgarisation d'enjeux liés aux changements climatiques.









